

Syndicat National du Personnel de France Travail

PROCHE, ACTIF, humain !

Vélo, covoiturage… jusqu'à 300 € pour vos trajets avec le forfait mobilités durables 2026

Le Saviez-Vous ?

Si vous covoiturez, utilisez un vélo, une trottinette électrique ou d'autres **moyens de transports durables** pour vos trajets domicile-travail, vous pouvez peut-être bénéficier du Forfait Mobilités Durables grâce à l'accord QVT signé par le **SNAP** !

Pour un agent à temps plein, le montant est calculé selon le nombre de jours d'utilisation en 2026 :

- 100 € pour une utilisation entre 30 et 59 jours
- 200 € entre 60 et 99 jours
- 300 € pour au moins 100 jours

Si vous travaillez à temps partiel, le nombre minimal de jours requis est ajusté en fonction de votre quotité de travail, **consultez le tableau des seuils**.

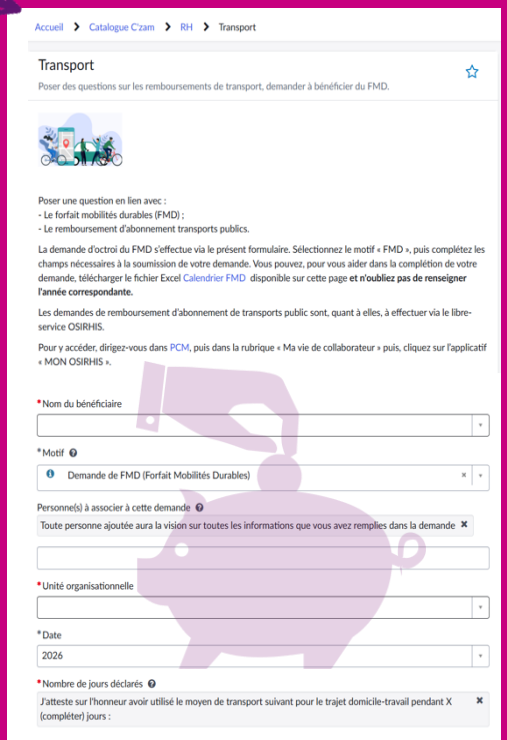
Le forfait sera versé au premier trimestre 2027, après vérification par le service RH.

La demande doit être faite impérativement au plus tard le 31/12/26 via C'ZAM

Bon à savoir :
Vous pouvez cumuler le forfait mobilités durables avec le remboursement à 50 % de votre abonnement aux transports en commun ou à un service public de location de vélos. Vous pouvez aussi demander le forfait si vous disposez d'un transport collectif gratuit entre votre domicile et votre lieu de travail, à condition de remplir les critères du forfait.

Comment faire votre demande ?

- Allez sur C'zam Transport (rubrique "Ma vie de collaborateur" > Paie > Transport) ;
- Sélectionnez le motif « Demande de FMD » ;
- Renseignez l'année 2026 et indiquez le nombre de jours où vous avez utilisé ce moyen de transport.
  Le calendrier Excel disponible dans C'ZAM peut vous aider à les compter ;
- Ajoutez, si nécessaire, les justificatifs demandés en fonction du moyen de transport utilisé.





Anticipez votre demande 2027 avec le SNAP
Notez vos trajets éligibles au forfait mobilités durables au fil de l'année.
Télécharger le calendrier FMD 2027

SNAP PROCHE, ACTIF, humain !

SNAP Auvergne Rhône-Alpes
syndicat.snap-ara@francetravail.fr
https://www.snap-francetravail.fr/

Je scanne, j'adhère !